

La Presse ÉCONOMIE



ABDELKADER BOUDRIGA

PRÉSIDENT DU CERCLE DES FINANCIERS TUNISIENS À LA PRESSE

"UN ACCORD PUREMENT TECHNIQUE AVEC LE FMI NE SERA PAS SUFFISANT"

Page 3

CHOKRI NCIB, COORDINATEUR GÉNÉRAL DU PROJET RE-MED À LA PRESSE
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU CŒUR DU NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT



Page 4

SUPPLÉMENT HEBDOMADAIRE DU MERCREDI 22 DÉCEMBRE 2021 ■ PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : NABIL GARGABOU — DIRECTEUR DE LA RÉDACTION DES PUBLICATIONS : CHOKRI BEN NESSIR

► BILLET

TUNISIE-ALGÉRIE

FUSION ÉCONOMIQUE

Par Najoua HIZAOU

La visite d'Etat qu'a effectuée le Président algérien Abdelmajid Tebboune à Tunis les 15 et 16 décembre dernier est venue couronner deux années de coopération et de solidarité active dans une conjoncture difficile qui n'a épargné ni la Tunisie, ni l'Algérie. Le souci est désormais commun. Le Président algérien a mis en avant le souci de son pays et de la Tunisie de «relancer la coopération bilatérale dans différents domaines», en vue de parvenir à «une intégration économique et à des perspectives unifiées, unies et communes».

Cette visite vient à point nommé «consolider aussi le cadre juridique régissant les relations bilatérales inscrit dans le cadre d'une nouvelle vision», et ce, à travers la signature de 27 conventions, mémorandums et protocoles de coopération touchant presque tous les domaines de coopération économique.

A travers ces accords, les deux pays visent «une intégration économique qui permette aux deux peuples de vivre dans la prospérité», et œuvre conjointement à l'esquisse d'une «nouvelle orientation stratégique qu'ils comptent donner à leur relation». C'est ce qui ressort de la «Déclaration de Carthage» qui confirme la conver-

gence de vues des deux Présidents quant à la nécessité de concevoir une «nouvelle approche de coopération, à même d'asseoir de nouvelles bases de partenariat bilatéral et de relancer les relations économiques et commerciales».

D'après les indicateurs, en 2020, les exportations algériennes hors hydrocarbures vers la Tunisie ont atteint un niveau de 1,032 milliard de dollars et les importations étaient de l'ordre de 228,20 millions de dollars. Une dynamique à développer davantage car le partage des frontières terrestres rend faciles les échanges commerciaux qui reviennent à moindre coût pour l'économie nationale des deux pays.

Egalement, sur le plan énergétique, l'Algérie, qui exporte son gaz vers l'Italie via le gazoduc TransMed traversant le sol tunisien, a beaucoup à gagner avec un voisin respectueux des liens de fraternité partagée avec les peuples de la région. A travers l'accord liant les deux pays sur ce plan, la Tunisie bénéficie d'un volume à hauteur de 3,8 milliards de mètres cubes d'approvisionnement en gaz algérien comme droit de passage par son territoire du TransMed. Un accord qui permet à la Tunisie de faire une économie de plus de 173 millions de dollars.

► OECT

ENGAGER LA RÉFLEXION SUR LES VRAIES RÉFORMES STRUCTURELLES

Page 2

► ZOOM

UTICA—PLAN DE SAUVETAGE DE L'ÉCONOMIE UN PROCESSUS LABORIEUX

Page 4

► L'ENTREPRISE AUTREMENT

UNE ONZIÈME ANNÉE DE PERDUE

Page 4

PROJET D'ACCORD TUNISIE-FMI

PASSAGE OBLIGÉ

Recourir aujourd'hui au Fonds monétaire international pour solliciter son soutien aux finances publiques et à l'économie du pays est devenu une nécessité indéniable. La Cheffe du gouvernement, Najla Bouden, a confirmé lors de la 35^e session des Journées de l'entreprise que le gouvernement avait commencé à préparer un projet d'accord avec le FMI sur un nouveau programme intégré.

Page 2



Composez *822# pour gagner !

Répondez aux questions, plus vous répondez juste, plus vous augmentez vos chances de gagner :

- 80 000 dinars cash au total à gagner
- 4 voitures Renault Clio
- Et plein d'autres cadeaux High Tech !



Fortuna Quiz



Jeu sans obligation d'achat. Jeu Gratuit pendant 3 jours, ensuite 0.6DT/j pour le Club Cash et 0.750DT/j pour le Club Car. Règlement du jeu déposé auprès du Notaire Maître Adel Chouaikhia sis au N°1 rue El Jallouli - 2040 Radès. Photos non contractuelles.

PROJET D'ACCORD TUNISIE-FMI

PASSAGE OBLIGÉ

Recourir aujourd'hui au Fonds monétaire international pour solliciter son soutien aux finances publiques et à l'économie du pays est devenu une nécessité indéniable. La cheffe de gouvernement, Najla Bouden, a confirmé lors de la 35^e session des Journées de l'Entreprise que le gouvernement avait commencé à préparer un projet d'accord avec le FMI sur un nouveau programme intégré.

Ce projet d'accord enverra des signaux positifs aux investisseurs étrangers et aux autres institutions financières internationales et favorisera une amélioration de la notation souveraine du pays. L'accord pourrait être conclu avant la fin du 1^{er} trimestre de 2022 selon le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), Marouane Abassi, indiquant que la Tunisie

tenu du niveau des réserves de change à la Banque centrale de Tunisie. De son côté, Jihad Azour, directeur du département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI, a déclaré que des discussions techniques entre les services de l'institution financière et les autorités tunisiennes sont en cours, afin d'examiner la possibilité de lancer un nouveau programme de financement de l'économie tunisienne. Les discussions portent essentiellement sur la définition des priorités du pays, des défis à relever et des réformes à réaliser afin de faire face à la crise actuelle que connaît le pays.

Azour a rappelé que le FMI a tenu toujours à être aux côtés de la Tunisie et à lui apporter tout l'appui nécessaire. Selon les projections du FMI parues dans le rapport sur les perspectives de l'économie mondiale publié au mois d'octobre dernier, la Tunisie devrait enregistrer une croissance de 3% sur l'ensemble de l'année 2021. L'économie tunisienne devrait par la suite croître de 3,3% en 2022.

ABSENCE DE CONSENSUS SUR LES RÉFORMES

De par ces prévisions, on ne peut pas ignorer que les retards accumulés dans la mise en place des réformes économiques ont largement contribué à la dégradation de la situation financière de la Tunisie et à la détérioration de ses relations avec les institutions financières internationales. Ces retards trouvent leur explication dans le climat politique et social et l'absence de consensus sur les réformes à mettre en place. Rappelons que le taux de la dette publique a atteint 84,1% en 2020, un taux aussi élevé dû à la crise sanitaire, au déficit chronique des entreprises publiques et à la dépréciation du dinar tunisien. «Les estimations pour 2021 ont fait état d'une dette de 100% du PIB.

La crise sanitaire et l'instabilité politique en Tunisie ont retardé les négociations avec le FMI, dans l'attente d'un plan de sauvetage de l'économie tunisienne. Par conséquent, l'agence de notation Fitch Rating a baissé, le 8 juillet 2021, la note de défaut émetteur à long terme en devises



de B à B- avec perspectives négatives. La méfiance qu'entraîne cette notation participe ainsi au cercle vicieux avec pour issue et seul prêteur potentiel le FMI», précise Hakim Ben Hammouda, ancien ministre des Finances.

La crise économique sans précédent, que traverse la Tunisie depuis quelques années dont l'ampleur et la gravité ont été renforcées par les effets de la crise sanitaire, a engendré, en 2020, la récession de l'économie, —la plus profonde de son histoire—, avec un taux de croissance de -8,8%.

A ceci s'ajoutent la baisse de l'investissement, l'explosion de l'endettement... «Mais la crise la plus immédiate est celle des finances publiques qui menace de se transformer en une déroute qui pourrait nous conduire vers un "Scénario libanais"», souligne Ben Hammouda. D'où l'accélération des discussions avec le FMI de la part des pouvoirs publics afin de parvenir à un accord capable de réduire les pressions sur les finances et d'éloigner la perspective du défaut de paiement. De même, «le renforcement de la diplomatie économique et la multiplication des rencontres entre les responsables gouvernementaux et les ambassadeurs des grands pays développés s'inscrivent dans la même démarche et cherchent à

Le taux de la dette publique a atteint 84,1% en 2020, un ratio aussi élevé dû à la crise sanitaire, au déficit chronique des entreprises publiques et à la dépréciation du dinar tunisien. « Les estimations pour 2021 ont fait état d'une dette de 100% du PIB. La crise sanitaire et l'instabilité politique en Tunisie ont retardé les négociations avec le FMI, dans l'attente d'un plan de sauvetage de l'économie tunisienne.

renforcer l'appui financier à des finances publiques mal en point».

ARRÊTER LA DÉRIVE DES FINANCES PUBLIQUES

D'après une analyse élaborée par H. Ben Hammouda, le sauvetage de l'économie nécessite la mise en place d'une série de programmes afin d'arrêter la dérive des finances publiques et d'entamer les grandes réformes économiques. Il suggère, en effet, un programme de stabilisation économique à moyen terme (sur trois ans), qui constituera la première pierre dans le projet de sauvetage. «Un programme visant à limiter la dérive des

finances publiques et des grands équilibres externes, établir les indicateurs chiffrés concernant l'évolution des principales thématiques économiques sur les trois années, celles liées particulièrement au déficit public, l'endettement et l'inflation. Il s'agit, en fait, d'un travail délicat qui demande la mobilisation des experts pour planifier l'évolution des ressources de l'Etat. Cette planification doit se baser sur une programmation réaliste de l'évolution des recettes et de l'état des négociations avec les institutions internationales, notamment le FMI et les délais d'accès à leurs ressources».

N.HIZAOU

n'ira pas au club de Paris et pourra honorer ses engagements extérieurs envers ses créanciers et évoquant la possibilité de recourir aux droits de tirage spéciaux et aux fonds de financement. Concernant la question de la restructuration de la dette, la Cheffe du gouvernement a déclaré que l'Etat tunisien pourra honorer ses engagements extérieurs à court terme, compte

Des discussions techniques entre les services de l'institution financière et les autorités tunisiennes sont en cours, afin d'examiner la possibilité de lancer un nouveau programme de financement de l'économie tunisienne. Les discussions portent essentiellement sur la définition des priorités du pays, des défis à relever et des réformes à réaliser afin de faire face à la crise actuelle que connaît le pays.

OECT ENGAGER LA RÉFLEXION SUR LES VRAIES RÉFORMES STRUCTURELLES

L'élaboration du projet de la loi de finances pour l'année 2022 intervient dans un contexte particulièrement difficile marqué par un essoufflement de la croissance économique, dont la moyenne sur la période 2011-2019 se situe à 1,7% uniquement. En 2020, la pandémie du covid-19 a durement plongé l'économie nationale dans une récession sans précédent marquée par la contraction du PIB de 8,8%.

De l'avis de tous, il s'agit de la plus forte récession jamais réalisée depuis l'indépendance — une récession, d'autant plus périlleuse qu'elle risque de susciter des séquelles entravant la relance économique. D'ailleurs, l'examen des statistiques des premiers mois de l'année 2021 conforte ces risques.

En effet, l'activité économique s'est contractée de 2% au cours du 2^e trimestre 2021, une activité jusque-là tirée principalement par la consommation qui a hélas connu un ralentissement depuis 2020 en raison de la crise sanitaire. Cette dernière a été à l'origine de pertes massives d'emplois, d'un effondrement des revenus des ménages et des entreprises, d'une érosion du pouvoir d'achat et de l'aggravation des inégalités sociales. Au passage, relevons que le taux de chômage demeure à un niveau très important de 18,4% à la fin du 3^e trimestre 2021, que le taux de pauvreté a rebondi à la hausse à plus de 21% (selon les estimations de la Banque mondiale) et que l'inflation est repartie à la hausse par rapport aux premiers mois de l'année pour atteindre 6,3% à fin octobre 2021.

MANQUE DE VISION, DE VISIBILITÉ...

Demeurant faible tout au long de la dernière décennie, le taux d'investissement — facteur déterminant de croissance — risque de s'effondrer davantage non seulement à cause de la crise, mais également sous l'effet des anticipations pessimistes des différents acteurs économiques par manque de vision et de visibilité. A ce titre, l'investissement dans l'industrie a chuté de 15,6% au cours des 9 premiers mois de l'année et les IDE ont baissé de 7,6% à la fin du 1^{er} semestre 2021 par rapport à 2020 et de 27,1% par rapport à 2019.

Dans ce contexte, les finances publiques ont été frappées de plein fouet non seulement par les répercussions de la crise sanitaire,

mais aussi des crises politiques, sociales et économiques. Le déséquilibre du budget de l'Etat, dont le poids dépasse 45% du PIB — et qui enregistre un déficit endémique qui ne cesse de se creuser au fil des années —, a ainsi généré un besoin de financement significatif. L'endettement de l'Etat, notamment extérieur dépassant 100% du PIB, atteint un niveau inquiétant.

Au passage, relevons que le taux de chômage demeure à un niveau très important de 18,4% à la fin du 3^e trimestre 2021, que le taux de pauvreté a rebondi à la hausse à plus de 21% (selon les estimations de la Banque mondiale) et que l'inflation est repartie à la hausse par rapport aux premiers mois de l'année pour atteindre 6,3% à fin octobre 2021.

Ce niveau d'endettement risque indéniablement d'affecter la soutenabilité de la dette publique à court et moyen terme. En outre, plusieurs facteurs exogènes aggravent la situation économique du pays, dont notamment les incertitudes qui perdurent depuis plusieurs années, la dégradation continue de la notation souveraine de la Tunisie, les difficultés financières aiguës des entreprises publiques, la hausse des prix internationaux des matières premières, la persistance des risques sanitaires liés à l'apparition de nouveaux variants Covid, etc.

C'est pour cette raison qu'outre des mesures conjoncturelles efficaces de sauvetage à court terme permettant de redresser, un tant soit peu, la situation économique et des finances publiques, il est impératif d'engager, dès à présent, des réformes structurelles impérieuses et incontournables selon de nouvelles visions et approches, notamment en matière fiscale, d'amélioration du climat des affaires et de promotion de l'investissement.

A cet effet, l'Ordre des experts comptables de Tunisie (Oect) invite les autorités publiques et l'ensemble des acteurs économiques, politiques et de la société civile à engager la réflexion sur les vraies réformes structurelles permettant de rétablir la confiance dans les institutions de l'Etat, d'assainir le climat des affaires, de promouvoir l'investissement, et en plus particulier, en matière fiscale, de favoriser le consentement volontaire à l'impôt, d'assurer l'équité et l'égalité et de lutter efficacement contre la fraude et l'évasion.

Dans ce cadre, l'Oect a formulé 60 recommandations qui s'articulent autour de trois axes, à savoir l'allègement et la simplification des textes et des procédures, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale et le renforcement du contrôle et l'amélioration du climat des affaires et la promotion de l'investisse-

ment. A ceux-ci s'ajoute l'axe transversal de modernisation et de digitalisation de l'administration dont les actions se recoupent avec l'ensemble des composantes du système économique et fiscal.

ALLÈGEMENT ET SIMPLIFICATION DES TEXTES ET DES PROCÉDURES

D'après la note publiée par l'Oect, il convient de signaler que sur les 395 dispositions fiscales adoptées depuis 2014, 75 dispositions uniquement s'inscrivent dans le cadre du projet de réforme fiscale de 2013, soit un taux de réalisation très faible de l'ordre de 19%. Et fort malheureusement, deux axes de réforme parmi les cinq ont été quasi totalement occultés, en l'occurrence la modernisation de l'administration fiscale et le renforcement de la décentralisation et la promotion de la fiscalité locale.

A cet effet, la mise en œuvre d'une vraie réforme fiscale nécessite notamment de : - Réduire au maximum le corpus des textes fiscaux, procéder à un examen des mesures fiscales en vue de supprimer celles qui sont inapplicables, inefficaces, anti-économiques et/ou sans rendement apparent pour le trésor public, et adopter un code général des impôts.

- Simplifier les textes, améliorer leur logistique en vue d'éviter les difficultés d'application, les différences d'interprétations et les conflits avec le contribuable. - Réduire et alléger les formalités administratives et favoriser la digitalisation de leur accomplissement.

- Assurer la stabilité de la législation fiscale à même de donner une visibilité à moyen terme.

- Donner un sens économique à toutes les mesures fiscales et réduire les écarts entre le résultat fiscal et le résultat comptable. - Eviter la rémanence fiscale. - Rapprocher la fiscalité à d'autres textes (droit des affaires, réglementation régissant les collectivités locales, lutte anti-blanchiment, réglementation de change, etc).

- Procéder systématiquement à une analyse d'impact de la réglementation (AIR) permettant d'estimer l'impact de toutes mesures fiscales sur les recettes du budget de l'Etat, des entreprises et du citoyen. - Veiller à la conformité aux normes interna-

Plusieurs facteurs exogènes aggravent la situation économique du pays, dont notamment les incertitudes qui perdurent depuis plusieurs années, la dégradation continue de la notation souveraine de la Tunisie, les difficultés financières aiguës des entreprises publiques, la hausse des prix internationaux des matières premières, la persistance des risques sanitaires liés à l'apparition de nouveaux variants covid, etc.

tionales afin d'éviter les classements dans les blacklist, de favoriser la transparence fiscale, de renforcer les contrôles (échanges réciproques des données) et d'améliorer l'attractivité du site tunisien. - Adopter une politique de communication d'envergure permettant d'inciter à l'accomplissement du devoir citoyen de paiement de l'impôt, de diffuser la culture fiscale et de vulgariser les mesures en vigueur.

(Source : OECT)

PROJET D'ACCORD TUNISIE-FMI

ABDELKADER BOUDRIGA, PRÉSIDENT DU CERCLE DES FINANCIERS TUNISIENS À LA PRESSE

“UN ACCORD PUREMENT TECHNIQUE AVEC LE FMI NE SERA PAS SUFFISANT”

Pour Abdelkader Boudriga, la conclusion d'un accord avec le FMI devrait être le déclic qui va impulser le processus de révision du modèle de développement économique actuel pour repenser la dualité Etat-Secteur privé. Selon l'économiste, au-delà de la maîtrise du déficit budgétaire, un programme conclu avec le fonds doit aider le pays à renouer avec la croissance et la création d'emplois et de valeurs. “Pour l'année 2022, il n'y aura pas de risque de défaut de paiement en Tunisie parce que les réserves en devises à notre disposition nous permettent d'honorer nos engagements en 2022 et même en 2023. Mais les années les plus difficiles seront 2024 et 2025 et ça c'est le moyen terme”, constate-t-il. Un financement auprès du FMI est-il un passage obligé pour rétablir et l'économie tunisienne et les finances publiques? Quels sont les scénarios qui peuvent avoir lieu en cas d'échec des négociations? Des éléments de réponse avec Abdelkader Boudriga, professeur universitaire et expert financier.



BEAUCOUP ESTIMENT QUE LE FINANCEMENT AUPRÈS DU FMI EST LA SEULE ISSUE POUR BOUCLER LE BUDGET DE L'ÉTAT POUR L'EXERCICE 2022. EST-CE QUE L'OBTENTION D'UN PRÊT DU FMI EST, AUJOURD'HUI, VITALE POUR LA TUNISIE?

A mon sens, aujourd'hui, l'enjeu majeur pour nous n'est pas de boucler le budget 2022. Je pense que l'élaboration du budget 2022 est possible avec des financements intérieurs et une gestion un peu optimale des dépenses. Maintenant pour clôturer le budget 2022, est-ce qu'on a besoin d'un accord avec le FMI? Dans l'absolu, oui ça aiderait parce que cela permettrait surtout de débloquer les appuis financiers des autres bailleurs de fonds multilatéraux et, théoriquement, d'ouvrir la porte des marchés internationaux. Mais la question la plus importante, c'est à quelle condition nous allons obtenir les financements du FMI et dans quelles conditions pourrions-nous sortir sur le marché international? A mon sens, des taux de financement de 12% et 13% sont suicidaires sur le moyen terme. Ce n'est pas soutenable, tout simplement parce que dans le meilleur des cas, on va réaliser des taux de croissance aux alentours de 3,5%. Il est impossible de maintenir la soutenabilité de la dette si on n'autorise pas un certain niveau d'inflation, sachant que le FMI est très regardant sur le niveau du taux d'inflation.

Je ne vois pas comment la dette contractée auprès du marché international serait soutenable sur le moyen terme dans les conditions actuelles. Les recommandations et les propositions du FMI sont connues et datent de 2014 lorsqu'on a déjà conclu le premier accord. Les gouvernements successifs étaient dans l'incapacité de mettre en place ces programmes de réforme. Aujourd'hui, opter pour un programme d'austérité, sans qu'il y ait derrière une vision sur la reprise de l'activité économique et sur la relance économique qui doit avoir lieu avec des taux de croissance dépassant les 6 et 7% dans les années à venir pour permettre la soutenabilité de la dette publique, est la vraie question. Malheureusement, depuis quelques années, les négociations avec le FMI ne tournent pas autour de cette question fondamentale, à savoir comment assurer la reprise économique avec des taux de croissance assez élevés. Cela relève de la responsabilité de la partie tunisienne. Il faut tout de même rappeler que dans ce qu'on appelle la nouvelle génération des accords du FMI, le fonds s'interdit, du moins officiellement, de faire des propositions de réforme aux pays. En général, c'est le pays qui propose une série de réformes, qui sont négociées par la suite avec le FMI et qui sont incluses dans l'accord. Ce qui veut dire que les projets de réforme, qui sont sur la table, sont proposés par la Tunisie. Cela dit, en faisant le parallèle avec d'autres pays similaires à la Tunisie, on voit que ce sont toujours les mêmes ingrédients en termes de programme de réformes, à savoir la dette publique, le déficit budgétaire, les dépenses publiques, en l'occurrence les caisses de compensation, etc. J'appelle, vraiment, le gouvernement à prendre en compte et inclure la question de la relance économique dans les négociations avec le FMI. Aujourd'hui, il va falloir, du moins du côté tunisien, réfléchir sur comment sortir de cette impasse. La question qui se pose, actuellement, est-ce que ce programme de coupes budgétaires, qui va certainement dans un premier temps contribuer à réduire le déficit budgétaire, va nous permettre de renouer avec la croissance et de relancer l'économie tunisienne? A mon sens, c'est insuffisant.

Ce programme doit être accompagné d'une refonte, d'une révision du modèle économique dans le sens du partage des rôles entre l'Etat et le secteur privé, tout en repensant les secteurs privé et public. Rappelons qu'historiquement, nous avons connu deux grandes périodes de performance économique, à savoir les années 70 et le début des années 90. Au cours des années 70, l'économie croissait annuellement de 5%. On a même atteint 7%. Pareil pour les années 90 où on a réalisé des taux de croissance élevés et soutenus. En dehors de ces deux périodes-là, on n'a pas réellement

connu des périodes de performance économique soutenue. Et à chaque fois, cette performance exceptionnelle était le résultat de la révision du rôle de l'Etat dans l'organisation de l'activité économique.

Dans les années 70, en sortant de l'expérience du collectivisme, on a décidé de mettre en place la première loi d'encouragement au secteur privé avec la loi 1972, mais également avec la création de banques privées et des mécanismes d'appui pour le secteur privé. A cette époque-là, une grande partie des promoteurs et des gens qui ont créé les premiers noyaux du secteur privé tunisien sont des gens qui sont l'émanation de la haute fonction publique.

La deuxième période de performance économique était celle des années 90, suite au plan d'ajustement

“C'est une chance qui se présente pour nous au cours de la prochaine décennie. J'espère qu'on mettra sur la table ce débat historique en Tunisie sur la création de valeurs, la répartition des richesses et le partage de rôle entre l'Etat et le secteur privé. Le secteur privé est, aussi, appelé à repenser son rôle et sa raison d'être.”

structurel qui a été motivé et guidé par le consensus de Washington 1987. La doctrine du consensus reposait sur la révision du rôle de l'Etat, dans le sens de son désengagement des activités non stratégiques et concurrentielles. La Tunisie a alors mis en place un programme économique qui était basé sur le renforcement du secteur privé, orienté vers l'exportation, sachant qu'en 1986, la situation des finances publiques était beaucoup plus difficile que celle d'aujourd'hui. En même temps, on a signé un accord de plan d'ajustement structurel avec le FMI adossé à une orientation politique claire en matière de création de richesses qui se basait sur le secteur privé. Il y a eu plusieurs réformes dans ce sens.

Donc à chaque fois où on a relancé l'économie, on l'a fait en changeant les règles du jeu et la façon avec laquelle nous considérons le partage des rôles entre l'Etat et le secteur privé. Mais dans les deux périodes, le chaînon manquant était la répartition des richesses. C'était une source de frustration et d'opposition entre, notamment le facteur travail et le capital. Et comme on n'a pas su apporter les bonnes réponses, ces phases de performance économique se sont interrompues. En 2011, après des années de turbulence, de frustration dues notamment à l'aggravation des inégalités et à une mauvaise répartition des richesses, on pensait que c'était le moment de reprendre le cours de l'histoire et repenser le modèle économique dans le sens de partage entre le rôle de l'Etat et celui du secteur privé. Il faut noter, toutefois, que le partage ne veut pas dire un désengagement excessif de l'Etat pour que le secteur privé prenne la relève. A un moment donné, on a réfléchi au PPP qui est un autre mode de partage, mais qui n'a pas fonctionné. Ça n'a pas marché parce qu'il n'y a pas eu de volonté politique et suffisamment de visionnaires pour saisir l'occasion des PPP.

Aujourd'hui, c'est une chance qui se présente pour nous au cours de la prochaine décennie. J'espère qu'on mettra sur la table ce débat historique en Tunisie sur la création de valeurs, la répartition des richesses et le partage de rôle entre l'Etat et le secteur privé. Le secteur privé est, aussi, appelé à repenser son rôle et sa raison d'être. Il faut passer d'un modèle basé sur la rentabilité et la rentabilité financière à un modèle de performance globale basé également sur une redistribution équitable des richesses et une performance sociale de l'entreprise qui assure sa pérennité et sa viabilité. On le sait tous : penser uniquement en termes de performances financières ne peut pas être viable. Il faut repenser cette question de PPP. Il y a beaucoup de gens qui parlent d'un gouvernement fort, d'un Etat fort, moi, je parle d'un Etat de qualité et un gouvernement de qualité qui doit être dans la facilitation et dans l'accompagnement de l'ensemble des opérateurs économiques.

Je pense également à l'ESS qui pourrait jouer un rôle dans le partage et l'organisation de l'activité économique. C'est à nous d'être innovants, d'être créatifs. Il faut repenser cette dualité, cette relation. Si on ne le fait pas, et on reste dans un modèle archaïque statique qui ne va permettre ni la création de valeur, ni sa redistribution, malheureusement on sera dans le cas tunisien. Ce ne sera même pas le cas libanais, et là j'attire l'attention de nous Tunisiens, de nos partenaires amis et étrangers, ce sera le cas où une transition démocratique n'a pas réussi parce que nous Tunisiens et nos amis étrangers, nous n'avons pas assumé notre responsabilité.

SI LA TUNISIE N'ARRIVE PAS À CONCLURE UN ACCORD AVEC LE FMI, QUELS SONT LES SCÉNARIOS POSSIBLES QUI PEUVENT AVOIR LIEU?

Est-ce qu'un accord avec le FMI constituerait une solution viable et efficace pour le cas tunisien? Je pense que ce n'est pas suffisant. Encore une fois, l'accord avec le FMI n'est pas l'essence du sujet. Partir avec un accord purement technique avec le FMI ne sera pas, à mon sens, suffisant. Pis encore, cela peut conduire à des turbulences sociales, sans que cela soit efficace sur le plan économique et les finances publiques. Aujourd'hui, le FMI et ses experts n'ont rien à ajouter par rapport à cela, ils ont les modèles, les packages des solutions et les modèles techniques d'évaluation, ils ne peuvent pas donner autre chose. Ce sont les mêmes recommandations préconisées depuis sept ans. Une partie de la responsabilité leur incombe en raison de ce que j'appelle un soutien abusif dont a bénéficié la Tunisie dans les années 2015, 2016 et 2017. Le FMI aurait pu, à ce moment-là, être plus rigoureux et demander que les réformes soient mises en œuvre. Mais on sait tous que pour des raisons géopolitiques, on était indulgent parce que tout le monde voulait que l'expérience de la transition démocratique de la Tunisie soit réussie. Cette indulgence a conduit à des comportements qui n'étaient pas responsables. Quelque part, il y a une part de responsabilité qui revient aux bailleurs de fonds de la Tunisie. Mais la plus grande responsabilité revient à nous Tunisiens. C'est notre responsabilité.

Prenons la première solution qui sera le financement local. Je le dis pour l'année 2022, il n'y aura pas de risque de défaut de paiement en Tunisie parce que les réserves en devises à notre disposition nous permettent d'honorer nos engagements en 2022 et même en 2023. Mais les années les plus difficiles seront 2024 et 2025 et ça c'est le moyen terme. Bien sûr, si on recourt au financement auprès du marché local, il y aura de la pression inflationniste, mais ce n'est pas certain, parce que la création monétaire dans ce cas servira pour assurer des dépenses courantes et maintenir la consommation à son niveau à travers notamment le paiement des salaires. Il peut y avoir un débat sur cette question d'impact inflationniste. En somme, je ne pense pas qu'en 2022, il y aura de problèmes. Il n'y a pas de risque de faillite, mais les craintes concernent les années 2024, 2025 et 2026. La vraie question qui se pose, c'est d'élaborer un projet de réforme qui soit viable et pérenne pour la Tunisie. Si on ne commence pas dès aujourd'hui à réfléchir sur ce qu'on doit faire et comment on doit procéder pour relancer l'économie et repartir pour une bonne performance comme on l'a fait auparavant, je pense que l'histoire nous renseigne et nous dit que si on veut le faire, il n'y a pas d'autres moyens: il faut repenser cette dualité secteur public-secteur privé, mais pas dans le sens de la privatisation débridée.

EST-CE QUE LA DÉGRADATION DE LA NOTATION SOUVERAINE DE LA TUNISIE VA IMPACTER LE PROCESSUS DES NÉGOCIATIONS ?

La dégradation de la note souveraine de la Tunisie n'a pas d'impact direct sur la relation avec le FMI, elle a, plutôt, un impact sur le coût de financement sur les marchés internationaux. Aujourd'hui, les taux d'intérêt dépassent les 15%, si on sort sur les marchés. La dégradation a été intégrée dans les taux. C'était toujours le cas. C'est le marché qui devance la notation. Au cas où on arrive à conclure un accord avec le FMI, les taux seront abaissés aux alentours de 12 ou 13%. Mais comme je viens de dire, un taux de financement même de 12%, voire de 9% n'est pas soutenable. En faisant des taux de croissance de 3%, on ne peut pas rembourser des dettes à 9%. Un prêt auprès du FMI va permettre, dans ce cas, de résoudre des problèmes dans l'immédiat et sur le court terme. Donc, même si on arrive à conclure un accord avec le FMI, je vois mal comment un recours au marché international pourrait résoudre notre problématique essentielle qui est de renouer avec la croissance et la relance économique.

PEUT-ON RECOURIR AU FINANCEMENT MONÉTAIRE DU BUDGET SANS LIMITATION ? OU ALORS EST-IL PERMIS DE FAIRE MARCHER LA PLANCHE À BILLETS AVEC DES LIMITES BIEN PRÉCISES ?

Dans une économie qui est dans la normalité, il n'y a pas de règles précises. Mais il y a des pays qui ont expérimenté des règles de limitation de la monétisation de la dette publique à plus ou moins 5% du budget prévisionnel. Ce sont des expériences qui ne sont pas basées sur des règles académiques. L'idée, c'est qu'on va autoriser ces financements, mais il faut qu'ils soient maîtrisés. Ça veut dire qu'on peut ne pas exclure la possibilité d'un financement direct du budget de l'Etat par les banques centrales.

Revenons un peu sur les fondements pourquoi on ne préfère pas que les banques centrales financent directement les déficits publics. C'est parce que ça va à l'encontre de l'indépendance de la BC. Si une BC n'est pas indépendante, si on se met à financer sans limites le budget de l'Etat, cela peut avoir des risques inflationnistes. Maintenant, on n'est pas dans une situation de normalité. On le voit au niveau de l'Union européenne et des pays riches, dont la dette publique a explosé pour atteindre 60% à 80% du PIB, et ce, en raison de la pandémie. Encore une fois, c'est un problème d'inégalité à l'échelle internationale entre les pays riches et les pays qui sont dans des zones intermédiaires.

Face à la pandémie, tous les pays ne sont pas égaux. Les pays riches peuvent se financer auprès des marchés internationaux et donc ils peuvent appuyer leurs

“Des taux de financement de 12% et 13% sont suicidaires sur le moyen terme. Ce n'est pas soutenable, tout simplement parce que dans le meilleur des cas, on va réaliser des taux de croissance aux alentours de 3,5%. Il est impossible de maintenir la soutenabilité de la dette si on n'autorise pas un certain niveau d'inflation, sachant que le FMI est très regardant sur le niveau du taux d'inflation.”

économies et leurs dettes sont soutenables, alors que les pays intermédiaires qui sont aux prises avec la crise covid ont des difficultés de financement. Il est vrai que le FMI, et c'est une bonne initiative, a émis une partie de nouveaux DTS, mais la répartition des DTS se base désormais sur la quote-part au FMI, et donc déjà c'est inéquitable. Mais on ne voit pas de solidarité de la part de la communauté internationale. C'est une impasse. Comment l'Etat est appelé à élaborer son plan de riposte, dans ce contexte très difficile. Si on n'était pas déjà sous accord avec le FMI depuis 2013, on aurait pu avoir, aujourd'hui, plus de marge de manœuvre pour gérer la crise.

On est allé dans la solution de facilité et aujourd'hui malheureusement, on est piégé, on est obligé de conclure un accord avec le FMI malheureusement qui, à mon sens, ne constitue pas une solution aux vrais problèmes de notre économie, à savoir comment renouer avec la croissance économique, créer des emplois de qualité, retenir nos talents, appuyer les entreprises en difficulté, revoir le système économique pour qu'on soit intégré d'une meilleure façon dans les chaînes de valeur globales... En fin de compte, toute la discussion tourne autour du déficit public, mais comment le FMI exige-t-il qu'on arrive à réduire le déficit public, à maîtriser les finances publiques alors qu'on est aux prises avec une épidémie?

QUELS SONT LES GAGES DE RÉUSSITE DES NÉGOCIATIONS AVEC LE FMI ?

Les pays qui ont réussi sont ceux qui se sont engagés dans des négociations avec le FMI, mais qui ont su prendre en même temps leurs propres responsabilités, et ont négocié de manière sérieuse avec le FMI.

“Aujourd'hui, il va falloir, du moins du côté tunisien, réfléchir sur comment sortir de cette impasse. La question qui se pose, actuellement, est-ce que ce programme de coupes budgétaires, qui va certainement dans un premier temps contribuer à réduire le déficit budgétaire, va nous permettre de renouer avec la croissance et de relancer l'économie tunisienne? A mon sens, c'est insuffisant.”

Sérieuse, c'est-à-dire de manière professionnelle avec un programme de relance adossé à une vision. Si les discussions vont porter sur le déficit public et le FMI va être intransigeant sur les règles techniques qu'il impose, ça ne va pas aboutir.

Pour moi le gage de réussite de tout ça, c'est de s'engager dans les négociations avec une idée claire par rapport à cette question de modèle économique et de partage de rôle entre secteur public et secteur privé.

Propos recueillis par Marwa SAIDI

“Est-ce qu'un accord avec le FMI constituerait une solution viable et efficace pour le cas tunisien? Je pense que ce n'est pas suffisant. Encore une fois, l'accord avec le FMI n'est pas l'essence du sujet. Partir avec un accord purement technique avec le FMI ne sera pas, à mon sens, suffisant. Pis encore, cela peut conduire à des turbulences sociales, sans que cela soit efficace sur le plan économique et les finances publiques.”

► L'ENTREPRISE AUTREMENT

UNE ONZIÈME ANNÉE DE PERDUE

Par Foued ALLANI

Encore une année de perdue dans la vie de notre peuple qui lutte âprement, depuis plus d'un siècle et demi, pour conquérir sa liberté et sa dignité et qui ne cesse depuis des siècles de souffrir des conflits internes avec de très brèves périodes de stabilité et de prospérité. Onze ans après le déclenchement de ce qui a été appelé «la Révolution du 17 décembre 2010-14 janvier 2011», l'écrasante majorité des Tunisiens vivant au pays continue de souffrir, généralement en silence, des effets d'une grave crise politique, sociale, morale et économique, qui semble s'éterniser et qui risque de conduire le pays vers la faillite totale, et continue de rêver de le quitter pour des cieux plus cléments. Onze longues années au cours desquelles les Tunisiens n'ont pas réussi à résoudre la plupart de ceux qui ont vu le jour depuis 2011. Un régime qui a échoué un peu partout dans tout ce qui a trait au développement, mais a réussi à créer ce que nous avons appelé l'anti-citoyen et à enfoncer le pays dans ce que certains spécialistes ont appelé le mal-développement. Deux facteurs décisifs ayant contribué à sa chute. Un régime basé sur le culte de la personne, sur un appareil répressif (un parti, la police, l'administration, de pseudo-intellectuels à la solde, les médias, etc.), la corruption et le soutien de certaines puissances étrangères qui, bien sûr, ne pensent qu'à leurs propres intérêts, d'ailleurs pas toujours propres. Onze longues années au cours desquelles la souveraineté du peuple, acquise par le sang et les larmes en octobre 2011, a été mise à la vente aux enchères par des formations politiques au comportement de rapaces et qui n'avaient d'eux que pour le pouvoir et pour le partage du butin. Onze longues années qui ont vu les rêves des Tunisiens de pouvoir enfin jouir d'une vie plus décente se briser petit à petit, de telle sorte qu'ils ont commencé, pour bon nombre

d'entre eux, de regretter la dictature déchue et de soutenir celle qui pointe depuis le 25 juillet 2021. Onze longues années au cours desquelles la stabilité politique et sociale est devenue éphémère et la croissance insignifiante et à deux reprises négative (2011 et 2020). Au cours desquelles les Tunisiens ont moins travaillé, mais dépensé plus, les salariés encore moins et l'Etat est devenu plus dispendieux et moins efficace pour devenir lourdement endetté. Résultat, augmentation vertigineuse de l'endettement des ménages, au grand bonheur des banques, faillites de dizaines de milliers d'entreprises, pertes de centaines de milliers d'emplois, un chômage inquiétant (+18%), une inflation non maîtrisée des balances commerciales nettement déficitaires pour certains secteurs et avec la plupart des pays du monde. Bref, un sombre tableau qui risque fort de faire sombrer la fragile embarcation Tunisie. Autres résultats, la généralisation de la corruption, l'augmentation de l'impunité, la faillite du système de production des compétences, la régression inquiétante de la qualité des services sociaux (Éducation, Santé, Transports collectifs, Eau et électricité, etc.), la vétusté des infrastructures, la fuite des cerveaux et surtout l'augmentation vertigineuse de la violence, dont des pics liés au terrorisme. Même les libertés et un meilleur respect des droits de l'Homme, vrais acquis à la suite de la chute du régime dictatorial, ont été malmenés. La multiplication des médias (institutions et issus des réseaux sociaux) au financement douteux et à la solde de lobbies obscurs, a ainsi participé à abrutir les Tunisiens. Aujourd'hui, et après cinq mois d'un dense flou imposé par le sommet de l'Etat, le peuple est encore plus désorienté, plus inquiet, plus dégoûté et les conflits entre franges de la société encore plus profonds. L'année qui pointe s'annonce donc à hauts risques. Premier perdant, l'économie du pays qui va continuer de souffrir à cause de l'Etat d'exception dans lequel baigne le pays et qui risque de se prolonger une année encore. Une perte qui va se répercuter négativement sur l'ensemble du pays et des couches sociales.

CHOKRI NCIB, COORDINATEUR GÉNÉRAL DU PROJET RE-MED À LA PRESSE

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU CŒUR DU NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

Le budget total mobilisé pour le projet Re-Med s'élève à 3 millions d'euros, dont une contribution de l'Union européenne (à travers le nouveau programme de coopération internationale transfrontalière du bassin méditerranéen IEV CTF) de l'ordre de 2,7 millions d'euros. Ce projet vise à développer l'économie circulaire dans quatre pays : la France, l'Italie, la Tunisie et le Liban. Plus de détails avec M.Chokri Ncib, coordinateur général du projet Re-Med. Interview.

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LE PROJET RE-MED ?

RE-Med a été mis en place pour réduire les impacts environnementaux et sanitaires dus aux défaillances de la gestion des déchets de construction et de démolition (DC&D). Il vise à transférer et expérimenter des technologies permettant de transformer ces DC&D en ressources pour la construction et l'entretien des routes. Le projet comprend le développement d'une filière de recyclage des DC&D afin d'en faire un levier pour la transition sociétale, environnementale des territoires méditerranéens.

Le projet mettra en œuvre des formations structurées, des communications scientifiques et de vulgarisation, des guides méthodologiques, des projets de normes et des modèles économiques efficaces pour intégrer la dimension du développement durable dans le secteur routier. Il entend également soutenir les ministères de l'Environnement tunisien et libanais afin de faire évoluer la réglementation, faciliter l'utilisation d'un ratio de granulats recyclés dans la construction de routes, et ouvrir un marché des déchets de construction.

EN TUNISIE, PEUT-ON RECYCLER TOUS NOS DÉCHETS ?

Tous nos déchets non, mais on peut recycler un bon pourcentage qui peut atteindre 80% du gisement. Cela nécessite un tri sélectif en amont et une technologie qui permettrait d'extraire les gaz et les convertir en électricité. Le reste des déchets devrait être enfoui selon les normes environnementales.

Depuis la révolution industrielle, notre modèle économique est principalement linéaire : les ressources naturelles sont extraites en quantité croissante pour produire des biens et services, consommés puis jetés en fin d'usage. Aujourd'hui, il est possible de changer de modèle, en limitant notre consommation, utilisant le moins possible de ressources, recyclant ce qui peut l'être, passant ainsi à une économie circulaire.

QUELS SONT LES ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

L'économie circulaire accorde une place aussi importante aux enjeux économiques, en l'occurrence l'emploi. Le développement de nouveaux business model, basés sur l'éco-conception, la réutilisation, l'économie de la fonctionnalité ou la consommation collaborative, peuvent être d'importants gisements d'emplois dans les années à venir. La circularité de l'économie peut éga-



lement avoir des effets bénéfiques sur la qualité et la pérennité des emplois créés. Le principe de proximité sous-jacent à l'économie circulaire implique la création d'emplois locaux non délocalisables. Changer de modèle économique permet d'envisager des voies de reconversion, plus pérennes aux secteurs industriels en déclin. Le recyclage, qui est l'un des piliers de l'économie circulaire nécessite quatre fois plus d'emplois que l'enfouissement. Le projet va permettre après son évaluation, — si elle est concluante —, de généraliser cette expérience à toutes les communes, et de donner une seconde vie aux déchets de démolitions.

L'économie circulaire couvre toutes les étapes de la vie des ouvrages/produits, à savoir : la conception, la production et la réalisation, la distribution et l'usage sans oublier la valorisation des déchets. Selon l'Ademe, l'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus. Les entreprises du secteur de bâtiment peuvent se baser sur les principes de l'économie circulaire afin d'améliorer leurs performances environnementales, et ce, à travers l'approvisionnement durable, c'est-à-dire l'élaboration et la mise en

œuvre d'une politique d'achats responsables (sélection des fournisseurs sur des critères environnementaux...). L'Écoconception est une démarche qui consiste à diminuer, dès sa phase de conception, les impacts environnementaux d'un produit ou d'un service tout au long de son cycle de vie. L'Écologie industrielle et territoriale est une recherche de synergies éco-industrielles à l'échelle d'une zone d'activités ; les déchets d'une entreprise pouvant devenir les ressources d'une autre. L'Économie de la fonctionnalité est une forme d'économie collaborative qui privilégie l'usage à la possession et tend ainsi à vendre des services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes. Le recyclage est un traitement et une valorisation des matières contenues dans les déchets collectés. Les principaux défis auxquels l'économie circulaire fait face s'articulent autour de plusieurs axes dont la synergie entre les différents intervenants dans la chaîne de valeur des produits (fournisseur, producteur, consommateur, recycleur, ...) le renforcement du partenariat public / privé et l'adaptation des travaux de recherche et de développement scientifiques dans le domaine de recyclabilité des déchets. Après l'adoption par la Commission européenne du pacte vert en décembre 2021 visant la neutralité carbone à l'horizon 2050, plusieurs plans d'action introduisant l'économie circulaire et l'émission carbone sont en cours de réalisation.

Propos recueillis par Sabrina AHMED

► ZOOM

UTICA-PLAN DE SAUVETAGE DE L'ÉCONOMIE

UN PROCESSUS LABORIEUX

La Cheffe du gouvernement, Najla Bouden, a souligné, lors de l'ouverture des assises de la 35^e édition des Journées de l'entreprise, l'impératif d'avoir confiance dans les forces vives du pays pour assurer une relance dynamique de l'économie nationale. A travers cette déclaration, l'exécutif met en avant l'esprit constructif et de mobilisation de toutes les parties prenantes (opérateurs économiques, organisations patronales et syndicales, économistes, investisseurs et autres) qui ont fait preuve de résilience pour soutenir l'ensemble des secteurs en crise économique permanente, examiner les priorités et les difficultés à même de trouver des solutions.

Dans un contexte national marqué par le manque de visibilité lié à la crise sanitaire (covid-19) et de ses répercussions sur l'économie nationale et mondiale, et en vue d'atténuer ses effets sur plusieurs secteurs, l'Utica a élaboré un plan de sauvetage de l'économie nationale qu'elle a présenté récemment à la Cheffe du gouvernement. Un plan contenant plusieurs suggestions et actions permettant d'amortir les chocs économiques et sociaux et de renforcer la résilience de l'économie nationale à absorber les répercussions de cette crise. Le plan s'articule autour de plusieurs axes dont la compétitivité du site Tunisie, le financement des secteurs et des entreprises en difficulté, la modernisation et la digitalisation de l'administration, l'incitation à

la production des énergies renouvelables, la maîtrise des prix et l'amélioration du pouvoir d'achat....

Samir Majoul, président de l'Utica, devait rappeler que tout ce que souhaitent les chefs d'entreprise, c'est l'assainissement du climat des affaires pour qu'ils puissent redémarrer leurs activités dans les meilleures conditions possibles. Majoul a, par ailleurs, appelé à libérer toutes les forces vives et lever toutes les barrières qui entravent l'impulsion de l'investissement et l'exportation.

En se référant aux propos de la Cheffe du gouvernement Najla Bouden, le président de l'Utica a affirmé la mobilisation totale de l'union dans la concrétisation du processus des grandes réformes structurelles et du rétablissement des équilibres financiers et économiques que le gouvernement va entamer dans son programme de relance économique. Cela, outre l'activation des facteurs de développement, de croissance et de sauvetage du tissu entrepreneurial, sachant que la cheffe du gouvernement a insisté, dans ce contexte, sur l'approche participative de toutes les parties concernées dans le traitement des dossiers vitaux, en l'occurrence le déficit budgétaire, l'économie informelle, les pertes colossales des entreprises publiques, le déficit des caisses de sécurité sociale, la pression fiscale, etc.

Najoua HIZAOUI

► HIGH-TECH

HUAWEI TUNISIE ACCOMPAGNE LE «DIGITAL TUNISIA DAYS » EXPO 2020 DUBAÏ

Les «Digital Tunisia Days 2021», organisées par le ministère des TIC à l'exposition universelle 2020 de Dubaï, avec le soutien de Huawei qui ont été fortement marquées par la présence du leader mondial des infrastructures TIC, des dispositifs intelligents, se sont déroulées les 7,8 et 9 décembre 2021. L'expo 2020 Dubaï s'étend sur six mois, accueillant plus de 190 pays et 25 millions de visiteurs, sur le thème «Connecter les esprits, créer l'avenir». Pour cette édition, les «Digital Tunisia Days 2021» ont réuni des étudiants, des universitaires, des chercheurs, des start-up tunisiennes, des structures d'appui et d'accompagnement et des PME. Cette vitrine a été l'opportunité de promouvoir les savoir-faire et innovations des acteurs tunisiens auprès des visiteurs internationaux afin de réunir l'ensemble de l'écosystème pour la première fois autour d'un même événement.

Lors de son speech, M. Lin Xingshuo, le directeur général de Huawei Tunisie, a déclaré : «Nous sommes intimement convaincus que la technologie peut aider à améliorer la vie quotidienne, à stimuler l'économie et à développer l'ensemble de la société. Peu importe qui sera le lauréat de cette édition, vous êtes déjà tous gagnants ! Quant aux start-up, elles sont devenues un facteur incontournable de la croissance du secteur TIC et de développement de l'économie». M. Lin Xingshuo a profité de cette occasion pour rappeler que Huawei continuera à apporter son soutien et sa contribution en tant que partenaire stratégique pour le gouvernement tunisien et tous les partenaires locaux et à soutenir la création d'un cadre propice en faveur des start-up tunisiennes. Cet événement a été, par ailleurs, l'occasion pour Huawei de révéler son spot anniversaire. En effet, présente en Tunisie depuis 1999, Huawei a été un acteur majeur dans le soutien de la transformation technologique et de l'économie numérique du pays.

A travers ce spot, Huawei remonte le temps pour retracer cet investissement et réitère son engagement pour un futur prospère en Tunisie, que ce soit à travers la formation des talents TIC ou la mise à disposition des dernières solutions technologiques. Intervenant à cette occasion, le ministre des technologies de la communication, D' Nizar Ben Néji, a mentionné que le pavillon Tunisie à l'exposition «Expo 2020 Dubaï» est une occasion de présenter les réalisations du pays dans divers domaines. Il a également souligné l'importance de mettre en avant les réussites des start-up tunisiennes et leur donner les moyens de bénéficier des opportunités de partenariat. Le ministre des TIC a remercié l'ensemble des participants qui ont contribué à la réussite des «Digital Tunisia Days 2021» en particulier Huawei pour son soutien et sa contribution au développement de l'écosystème des cap en Tunisie depuis plus de 20 ans. Il a également félicité les PME, étudiants, incubateurs et start-up présentes pour leurs efforts et leurs excellentes performances dans le domaine des hautes technologies : Les «Digital Tunisia Days 2021» ont une véritable valeur ajoutée pour le développement des start-up tunisiennes visant à promouvoir leurs produits et solutions à l'international. Enfin, la délégation ministérielle a eu l'occasion de profiter d'une série de visites des centres d'innovation et d'excellence de Huawei à Dubaï et Abou Dhabi où elle a pu découvrir les dernières innovations technologiques. L'approche du centre d'excellence Huawei en matière de transformation digitale se base sur des recherches fondamentales et appliquées en A à vocation industrielle et à des domaines d'application verticaux spécialisés. Déployés dans plusieurs secteurs, ces applications sont déclinées en services cumulés dessinant les contours des Smart City du futur, à même d'améliorer la qualité de vie de ses habitants et visiteurs grâce aux nouvelles technologies.

UN MILLION D'APPAREILS FONCTIONNANT SOUS WINDOWS PIRATÉS PAR UN RÉSEAU MALVEILLANT

Ce réseau d'appareils infectés a été baptisé Glupteba. Le géant de l'Internet a déposé plainte contre des hackers russes qui agiraient depuis de nombreuses années. Un million d'appareils électroniques, fonctionnant sous Windows, piratés pour servir à des attaques de rançongiciels à grande échelle : c'est le réseau identifié par Google—dont certains produits et services sont utilisés par les hackers pour infecter les machines—et qui est visé par une plainte du groupe californien, a annoncé ce dernier, mardi 7 décembre, dans un communiqué. Baptisé Glupteba, le réseau d'appareils infectés—ou botnet—qui servait aussi à miner des bitcoins, a été rendu inaccessible

aux personnes qui le manipulaient, au moins pour l'instant. «Les opérateurs de Glupteba vont certainement essayer de reprendre le contrôle sur le botnet grâce à des sauvegardes et mécanismes de contrôle», notent cependant Shane Huntley et Luca Nagy, du groupe d'analyse des menaces de Google. Les géants des technologies, comme Google ou Microsoft, sont très investis dans la lutte contre le cybercrime qui passe par leurs produits et services, ce qui leur donne une compréhension unique des failles et conséquences.

Elon Google, le réseau malveillant, comprend environ un million d'appareils sous le système d'exploitation Windows dans le monde, et a servi à différents crimes, dont le vol d'identifiants des utilisateurs et de victimes aux Etats-Unis, en Inde, au Brésil et en Asie du Sud-Est. La société a déposé plainte auprès d'une cour fédérale de New York contre Dmitry Starovikov et Alexander Filippov. Elle demande au juge de les bloquer sur ses plateformes. Des experts en cybersécurité avaient évoqué l'existence de Glupteba dès 2011. Il se faisait passer pour un logiciel gratuit ou des vidéos à télécharger. Mais, contrairement aux botnets conventionnels, qui ne survivent que sur des systèmes prédéterminés, Glupteba est programmé pour trouver un serveur alternatif en cas de détection afin de continuer à fonctionner, d'après la plainte de Google.

Etant donné sa taille immense, ce réseau risque de servir à des attaques au rançongiciel de grande envergure. Pour garder son emprise sur un tel nombre d'appareils, les pirates «utilisent des publicités sur Google pour des offres d'emploi pour les sites Web» qui mènent des activités illégales. Ils ont aussi eu recours aux services de Google pour distribuer le logiciel malveillant : le groupe américain a retiré quelque 63 millions de documents hébergés sur Google Docs et mis fin à plus de 1.100 profils Google créés pour répandre Glupteba.

ADIDAS VA LANCER UNE COLLECTION DE PRODUITS EN NFT

Après Nike, une autre marque de sport affirme son intérêt pour le métavers. Adidas va proposer des vêtements virtuels, dédiés à ce nouvel espace plébiscité. Le géant sportif Adidas va mettre un pied dans le monde du métavers en lançant sa première collection assortie de NFT, ces objets numériques certifiés qui bouleversent le marché de la culture et autour desquels se pressent les grandes marques. Le métavers est «l'avant-garde de la créativité» et «il est naturel pour Adidas Originals d'y entrer», explique Erika Wykes-Sneyd, vice-présidente marketing et communication de la marque, dans un communiqué. La marque Adidas Originals commercialisera à partir de vendredi des NFT achetables en cryptomonnaie qui donneront dans un premier temps un «accès exclusif» à des accessoires numériques utilisables dans le jeu vidéo The Sandbox. Des produits physiques liés, comme un sweat spécifique, seront également disponibles à la vente pour les membres de ce club restreint qui auront acquis ces NFT pour 0,2 ETH (Etherum, soit près de 700 euros) l'unité. Le «métavers», contraction de méta-univers, désigne un réseau d'espaces virtuels interconnectés, parfois décrit comme l'avenir d'Internet.

L'intérêt des grandes marques pour le métavers est de plus en plus marqué depuis que Meta (nouveau nom de Facebook) a annoncé fin octobre vouloir faire de cet espace son nouveau projet d'entreprise. Quasiment inconnu, voici encore un an, les NFT («non-fungible tokens» ou jetons non fongibles en français), sont des certificats d'authenticité et de propriété basés sur la technologie «blockchain», un système inviolable qui authentifie aussi les transactions d'échanges de cryptomonnaies. Ils représentent pour certains la nouvelle poule aux œufs d'or du marché de l'art contemporain et sont devenues en quelques mois des incontournables des maisons d'enchères, atteignant des prix de plusieurs millions de dollars —le record revenant à l'œuvre entièrement numérique de l'artiste américain Beeples avec 69,3 millions en mars chez Christie's. Adidas n'est pas seul à se ruier vers ce nouvel horizon numérique. Son concurrent américain Nike a annoncé lundi le rachat de Rtfkt (prononcer «artefact»), une start-up de mode digitale qui repose également sur la blockchain. Le géant français du jeu vidéo Ubisoft commercialise, de son côté, également des NFT qui permettent, par exemple, à un joueur d'acquérir une arme ou un véhicule unique comportant un propre numéro de série utilisable dans un jeu.

Pour son arrivée dans le métavers, Adidas s'est associé à des noms respectés de la communauté crypto, comme le Bored Ape Yacht Club, une des plus importantes collections de NFT, regroupant 10.000 «jetons» liés à des images uniques de singes, vendus à plus de 200.000 dollars l'unité.

M.S.